



# Développement économique régional



Assemblée des délégués du SIDP

Dampheux, 04.12.19



## Dissolution du CAER

Absence de visibilité de la structure  
Défauts de coordination entre les partenaires  
Manque de financement et d'organisation administrative



## Nécessité d'un interlocuteur unique

Le SIDP comme organe légitime de régulation régionale.



## Liens entre AT et économie

Besoins de l'économie  
Conditions-cadres AT : assurer la disponibilité foncière



## Coopération intercommunale et avec l'Etat

Considérer la dynamique économique à l'échelle régionale  
Répartir charges et bénéfices  
Renforcer la coordination avec les services de la RCJU

# Constat

## Planification

- 01 Réunir les conditions-cadres
- 02 Assurer la disponibilité foncière

## Gestion

- 03 Proposer un interlocuteur unique, visible et lisible
- 04 Assurer un suivi régulier

## Promotion

- 05 Renforcer les liens avec la RCJU
- 06 Améliorer la commercialisation de nos potentiels

Objectifs

Formalisation de la stratégie commune en accord avec le concept de gestion des zones d'activités élaboré par la RCJU

Mise au concours d'un poste de coordinateur en matière d'accueil économique

Création d'une image régionale

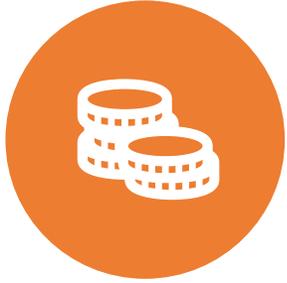
Création et valorisation d'un catalogue présentant toutes les potentiels inventoriés dans le district avec le concours des services de la RCJU

Mise en place de rencontres régulières avec la RCJU

Elaboration des planifications requises (plans spéciaux, plan directeurs localisés, etc)

Entente intercommunale sur la fiscalité des entreprises, de l'impôt frontalier, voire au-delà

# Missions



Montant mis à disposition  
de la SEDRAC par la RCJU  
lors de sa création



Mettre à profit cette manne  
pour une action de  
promotion économique du  
district



Libérer la RCJU de  
l'actionnariat de la SEDRAC  
tout en renforçant son rôle  
de partenaire



Programme de 5 ans

# Financement

### Les communes :

transmettent les dossiers de création, implantation et développement d'entreprise qui concernent les zones d'activités intercommunales (AI) et d'intérêts cantonal (AIC) au SIDP

### Le SIDP :

élabore la stratégie commune de développement économique au sein des zones d'activités intercommunales et d'intérêts cantonal (AIC) et devient l'interlocuteur unique

### La SEDRAC :

intègre l'organigramme du SIDP, garanti l'entente fiscale intercommunale et agit comme levier pour mener les opérations foncières et d'équipement des terrains afin de faire respecter la stratégie commune

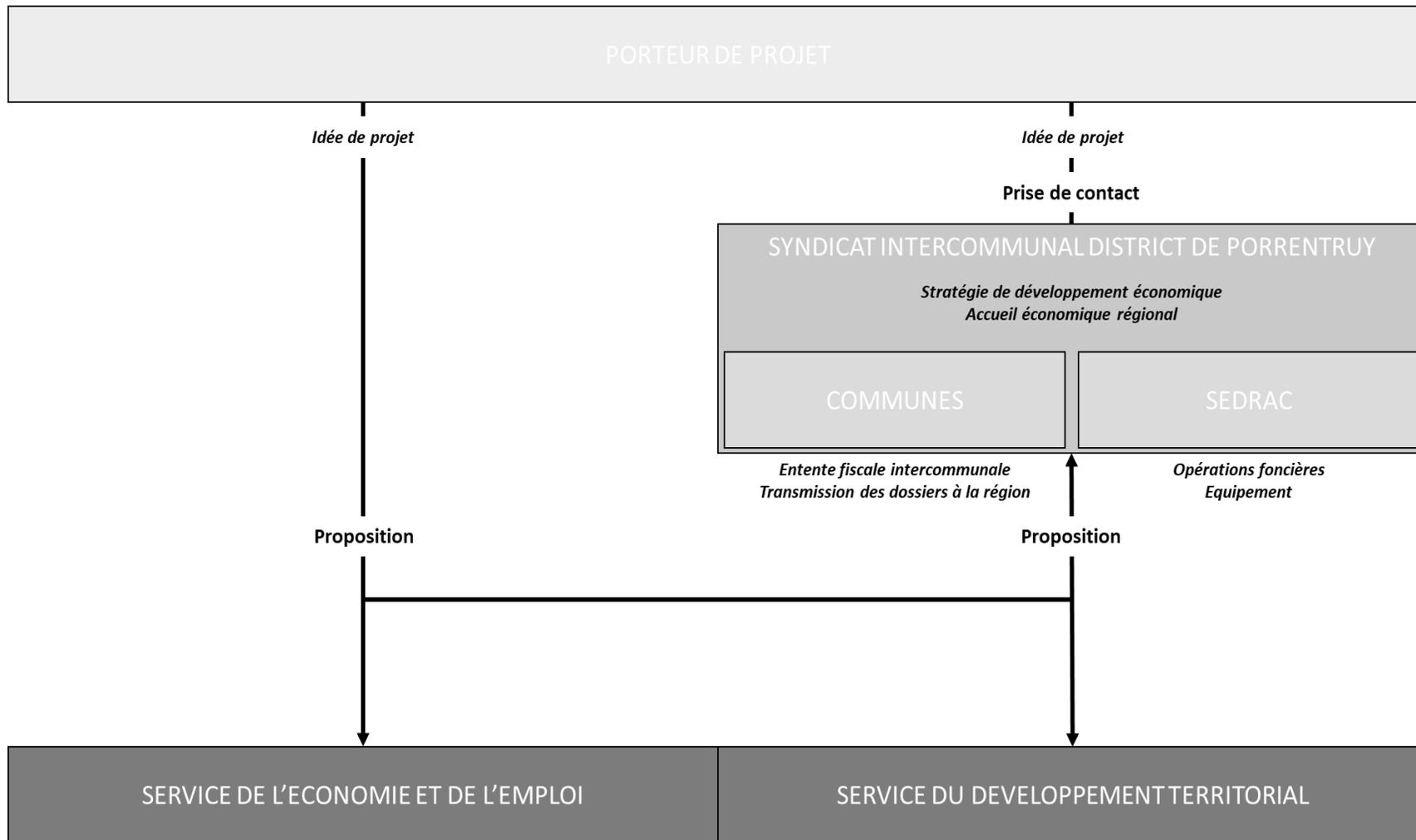
### La RCJU, par le SDT et le SEE :

collaborent avec le SIDP, respectivement la SEDRAC, dans le but d'assurer la disponibilité des terrains pour satisfaire les besoins économique et le respect des procédures

### Les porteurs de projet, entreprises, promoteurs et investisseurs :

s'adressent au SIDP, éventuellement au SEE pour toute idée de projet sur le territoire du district de Porrentruy

# Organisation



# Organisation



## Zones d'activités d'intérêt cantonal (AIC)

La Queue-Au-Loup à Boncourt et la zone SEDRAC de Courgenay

→ **faire évoluer le statut de ces deux zones en obtenant leur labellisation AIC définitive**



## Zones d'activités intercommunales (AI)

Les zones d'activités intercommunales ne sont pas développées dans le district de Porrentruy

→ **considérer toutes les zones d'activités actuelles (hors zones AIC) comme étant intercommunales**



## Zones d'activités communales (AC)

Abandon de cette notion. Les communes ont toute latitude de proposer des zones mixtes tout à fait à même d'accueillir un petit artisanat à rayonnement local.

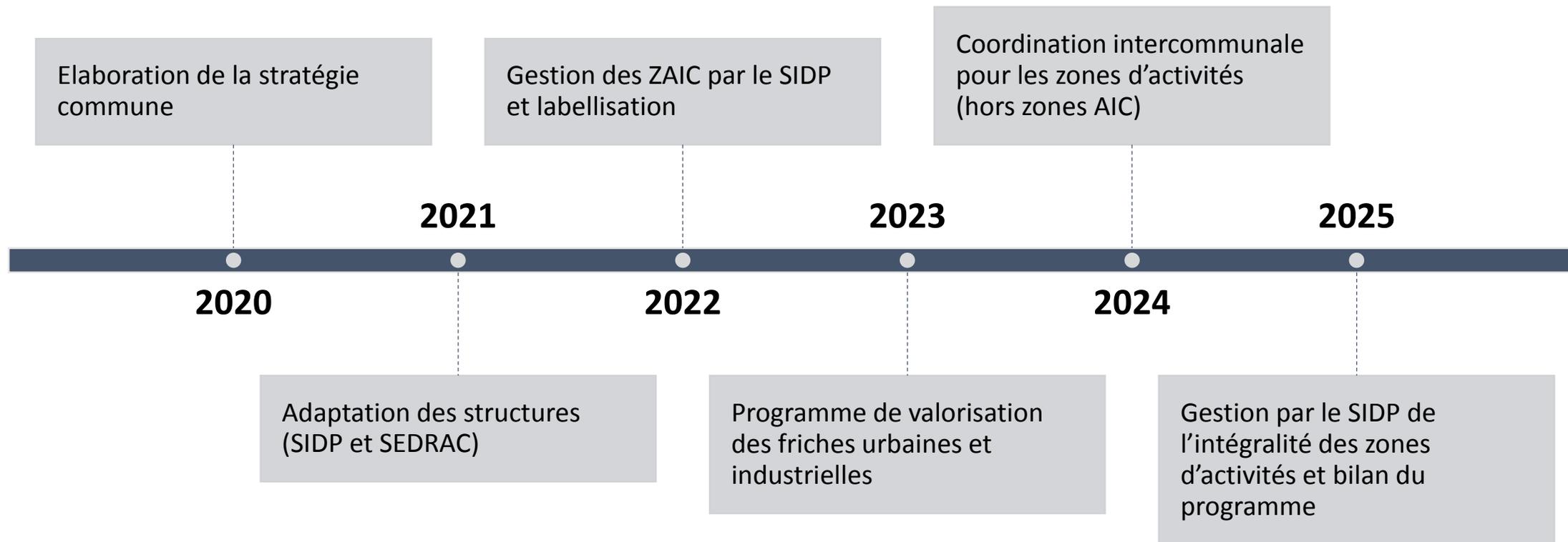


## Friches urbaines et industrielles

Le district de Porrentruy accueille plus de la moitié des sites totalisant plus de la moitié des surfaces (55 sites sur 29.8 ha) répertoriées dans l'inventaire cantonal.

→ **Le potentiel de ces friches doit pouvoir être mobilisé et mis en valeur à l'échelle du district**

# Stratégie



Horizon

	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>	<b>Remarques</b>
Salaire	<b>46 200,00 CHF</b>		0,5 EPT (classe 17)
Charges sociales	<b>10 600,00 CHF</b>		23%
Location bureau	<b>6 000,00 CHF</b>		500.-/mois SIDP
Informatique	<b>2 200,00 CHF</b>		Logiciels + site internet
Téléphone	<b>1 000,00 CHF</b>		Portable professionnel
Matériel promotionnel	<b>10 000,00 CHF</b>		Supports visuels
Prestations aux communes	<b>10 000,00 CHF</b>		Accompagnement
Frais de déplacement	<b>4 000,00 CHF</b>		Abonnement général CFF
Etudes	<b>10 000,00 CHF</b>		Mandats externes
Contribution SEDRAC		<b>100 000,00 CHF</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>100 000,00 CHF</b>	<b>100 000,00 CHF</b>	

# Budget annuel prévisionnel



**LA SEDRAC:** ADAPTATION DE LA  
STRUCTURE ET DES STATUTS



**LA MUTUALISATION DES  
RESSOURCES:** OUVERTURE À LA  
DISCUSSION POUR UNE NOUVELLE  
RÉPARTITION CHARGES ET  
RECETTES



**LA RELATION PRIVILÉGIÉE ENTRE  
RESPONSABLES DE LA PROMOTION  
ÉCONOMIQUE ET DES PERMIS DE  
CONSTRUIRE:** CRÉATION DE LIENS  
ENTRE PROMOTION ÉCONOMIQUE  
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
→ PERMIS DE CONSTRUIRE SOUS 15  
JOURS



**PROJETS RÉGIONAUX:** TOURISME  
ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

# Etat des discussions



# Questions

